



Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Maison des Sports – Nauticum
Rue Général Giraud
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017

securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net

Président :
Bernard DUPERRON
Tél : 06 30 86 41 30

Vice-président :
Aimé MOLLIÉ

Secrétaire :
Charles-Henri VIGOUROUX

Trésorier :
Pierre DISSARD

Assemblée Générale – 9 novembre 2017
de 18h30 à 20h30, Maison des Sports - Nauticum, Roanne.

Compte-rendu

Présents¹ :

- Brigitte Dumoulin, conseillère départementale Roanne-1 (Roanne nord),
- Eric Michaud, conseiller départemental Roanne-2, adjoint au maire Riorges (sports et associations),
- Roland Mignard, adjoint au maire de Roanne (cadre de vie, urbanisme, voirie),
- Dominique Mattern, directeur du pôle ingénierie Ville de Roanne,
- Alain Astier, conseiller municipal délégué Riorges (voirie, déplacements),
- Jacques Mangin, adjoint au maire du Coteau (commerce),
- présidents et/ou membres de 7 clubs cyclistes : Cyclotouristes roannais, ACL section cyclo Mably, AL Renaison cyclisme, CR4C, Roanne Vélo FSGT, CSADN cyclotourisme, CSADN cyclisme,
- adhérents et sympathisants de Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais (SPCR).

Rapport d'activité par Bernard Duperron, président, illustré en diaporama par Charles-Henri Vigouroux, secrétaire.

L'association agit par des courriers, des contacts téléphoniques, des rendez-vous, des réunions avec les Mairies, le Département, l'Agglomération, afin d'apporter l'avis des usagers cyclistes tant pour les déplacements utilitaires en ville que pour le sport et les loisirs.

Elle est reconnue comme interlocuteur représentatif et fiable, d'esprit constructif, sur les points noirs présentant un danger, les projets de voirie ou d'urbanisme, les voies vertes et véloroutes.

Le diaporama est téléchargeable sur le lien : [https://share.orange.fr/Diaporama AG 2017](https://share.orange.fr/Diaporama_AG_2017)

Aménagements cyclables réalisés en 2017 :

- par le Département : bandes cyclables sur la RD 9 à Pouilly-les Nonains et sécurisation du carrefour de Trottéloup, cet axe étant très emprunté par les cyclistes entre Roanne et la Côte Roannaise ;
- par la commune de Commelle-Vernay : voie verte de 2 km entre l'école René Mure et la plaine des sports via le parc de la Mairie et des zones d'habitat ;
- par les communes de Riorges et Roanne : remplacement de la signalétique vélos au rond-point du Marcelet par une signalétique plus adaptée à la mauvaise configuration de la piste cyclable ;
- par la commune de Renaison : création du premier tronçon de véloroute entre Renaison et Saint-Haon-le-Châtel, destinée principalement aux élèves se rendant au collège à vélo.

¹ Excusés : Pascale Vialle-Dutel, conseillère départementale Roanne-2 ; Clotilde Robin, conseillère départementale Charlieu ; Jean Bartholin, conseiller départemental Renaison ; Bernard Jayol, conseiller municipal cadre de vie Riorges ; Jacky Geneste, adjoint agenda21 au maire de Mably ; Philippe Dumas, directeur des services techniques du Coteau ; Pierre Brivet, AL Cours cyclo ; Jean-Marc Guillot, Val-de-Reins cyclisme ; Ludovic Charnet, Vélo Club Roannais ; Bruno Barriquand, Europe Ecologie Les Verts ; Christian Prat, Terre & Nature ; Daniel Thévenet, Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Voie verte départementale Saint-Pierre-la-Noaille – Roanne :

En continuité avec l'engagement constant de l'association depuis 2005 en faveur de cette voie verte, les membres du bureau se sont fortement impliqués lors de l'enquête publique en décembre 2016 :

- conférence de presse, articles dans le Progrès, le Pays Roannais, l'Essor ;
- courriels de relance aux adhérents, sympathisants cyclistes et clubs ;
- demande d'intervention à Vélo en Forez Loire-42 et au délégué Rhône-Alpes de la Fédération Française de cyclotourisme ;
- réunion avec le commissaire-enquêteur ;
- argumentaire détaillé pour un revêtement dur et lisse sur l'ensemble de l'itinéraire.
- contributions individuelles ;

Notre revendication principale a été satisfaite : le chemin de halage initialement prévu en stabilisé-compacté sera en enrobé, doublé d'un sentier marcheurs-joggeurs.

Une aire de repos sera ajoutée au Merlin à Mably (quai d'amarrage, base ULM, liaisons cyclables sécurisées avec la zone de loisir du Merlin et la Gravière aux oiseaux).

En revanche nous n'avons pas obtenu gain de cause sur la séparation de la voie verte par rapport à la route communale entre la SPA et le port de Roanne, ni sur l'aménagement de la RD4 dans Pouilly-sous-Charlieu pour rejoindre en ligne droite le pont sur la Loire.

Le Département et les élus de Pouilly-sous-Charlieu étudient une réhabilitation complète de cette partie de la RD 4 qui constitue l'entrée de ville : réfection réseaux et chaussée, voie verte sécurisée, trottoirs piétons, stationnements. En attendant, la voie verte sera jalonnée en véloroute par la rue du Port, à sens unique pour les voitures et double sens pour les cyclistes.

Sur l'ensemble de l'itinéraire les travaux ont commencé début septembre, chacun a pu s'en rendre compte avec les terrassements près de la RD 482, l'élargissement de la RD 4 entre Briennon et le pont sur la Loire, ou encore le décaissement du chemin de halage à partir de Briennon.

La mise en service de la voie verte est prévue avant l'été prochain.

De son côté, Charlieu-Belmont Communauté prévoit de démarrer les travaux début 2018 sur l'antenne voie verte jusqu'à Charlieu, pour une mise en service avant l'été. Elle passera en tunnel sous la RD 482 pour rejoindre la voie verte du Département.

Autre bonne nouvelle, la Saône-et-Loire réalise actuellement la voie verte Saint-Yan – Paray-le-Monial.

Ainsi, à partir de l'été 2018, Roanne sera reliée par une voie verte ininterrompue aux grands itinéraires La Loire à vélo et l'EuroVélo6 "de l'Atlantique à la Mer Noire".

L'agglomération roannaise sera dorénavant dotée d'un atout important en termes d'attractivité vis-à-vis de l'extérieur et de qualité de vie pour ses habitants.

Projets urbains et concertations

- Roanne "Bord de Loire". Des précisions ont été données en direct par MM Mignard et Mattern sur les itinéraires cyclables dans ce projet :
 - o Entre la place Thiodet (caserne des pompiers) et le pont de la Loire, la voie verte sera provisoirement jalonnée par le quai Commandant de Fourcault et la place des Mariniers, en attendant un aménagement voie verte sur le quai Commandant Lherminier dans la phase 2 du projet Bord de Loire, après 2020. Nous renouvelons notre proposition d'utiliser la rampe d'accès à la RD 207 pour parvenir à la place de la Loire.
 - o entre le pont sur la Loire et la passerelle prévue sur le Renaison, les usagers de la voie verte auront le choix entre deux pistes modes doux, une à l'emplacement du quai Leclerc, l'autre à l'intérieur de la place de la Loire ;
 - o les cyclistes urbains entre le port et le faubourg Clermont emprunteront la rue Pierre Dépierre qui sera munie de bandes cyclables. Nous persistons à dire que ce n'est pas une bonne solution car la rue Pierre Dépierre, même en partie élargie, sera surchargée en véhicules vu la suppression du quai Leclerc et, à terme, de la rue André Deveaux.

- Liaison voie verte – centre ville. C'est un point important pour l'accueil des cyclotouristes et pour les retombées économiques attendues.
Notre proposition est de quitter le port en passant par le chemin existant entre la chapelle des Mariniers et l'immeuble, traverser l'avenue de Lyon (il y a un feu tricolore), prendre la rue des Minimés (à mettre en "zone de partage") jusqu'à la place de la Paix.
Une autre solution serait par les rues André Deveaux et du Creux Granger (à mettre en double sens cyclable), et la rue Danielle Casanova (à mettre en zone de partage). C'est moins direct, donc moins logique pour un cycliste, et cela ne pourrait être que provisoire car la phase 2 du projet Bord de Loire prévoit de supprimer le passage de la rue André Deveaux sous la RD 207.
- Plans de circulation de Roanne et du Coteau. Nous insistons pour que les deux bureaux d'études travaillent en concertation car il y a interaction des flux de véhicules et qu'ils consultent notre association représentative de tous les usagers à vélo.
Les déplacements à vélo doivent être pris en compte dans les plans de circulation : bandes cyclables, passages protégés pour piétons et cyclistes, contre-sens cyclables, sas aux feux tricolores, tourne-à-droite vélos, stationnements des vélos.
Nous espérons que ce sera l'occasion de régler enfin le problème de la sécurité des cyclistes sur le pont de la Loire entre Roanne et Le Coteau.

Col de la Croix du Sud

Il n'avait pas été retenu parmi les cols emblématiques dans le Schéma de développement du vélo dans le département adopté en décembre 2012 car il avait été jugé pas assez pentu. Nous avons argumenté pour qu'il soit ajouté à la liste car il est réellement emblématique du Roannais.
Alain Laurendon, alors vice-président chargé des infrastructures, nous avait assuré par courrier du 19 juin 2015 que le col de la Croix du Sud serait balisé quand les cols initialement prévus seraient terminés. Nous relancerons Jérémie Lacroix, vice-président infrastructures depuis octobre dernier.

Parmi les points noirs cyclistes

- bandes des contre-sens cyclables effacées rue d'Alsace-Lorraine et place des Promenades. MM Mattern et Mignard ont annoncé qu'il y aura un nouveau marquage avec une bande cyclable de chaque côté de la chaussée (une dans le sens des voitures et une pour le contre-sens cyclable) ;
- dangerosité de la RD 27 entre la caserne CRS 34 et Mably-bourg. L'ingénieur en charge des voiries au Département a fait savoir la veille de l'AG que, suite à notre intervention, seront tracées prochainement des surlargeurs multifonctionnelles sécurisant les cyclistes ;
- carrefour "du garage Nissan" : bd Ouest / av. de Paris (Roanne) / av. Charles de Gaulle (Riorges). Les pistes cyclables du boulevard Ouest s'arrêtent loin du carrefour en envoyant les cyclistes dans la circulation de la 2x2 voies. Cette mise en danger est d'autant plus incompréhensible qu'il y a la place dans les trottoirs très larges de prolonger les pistes cyclables jusqu'au carrefour. Nos demandes sont restées vaines jusqu'à présent car le bd Ouest appartenait à Roanne, Riorges, et au Département. Ce dernier étant à présent unique propriétaire, nous allons le relancer sur ce problème de sécurité ;
- état très dégradé des deux routes desservant l'aéroport, empruntées par de nombreux cyclistes : le maire de Saint-Léger-sur-Roanne a fait savoir que la route de Combray sera refaite en 2018 et Alain Astier a annoncé en séance que Riorges a programmé aussi la route de l'Aéroport en 2018 ;
- rue Henri Desroche très dégradée : elle est munie de bandes cyclables et dessert les équipements de sports et de loisirs de Fontalon, les jardins ouvriers, le chemin de Beaulieu. Située en mitoyenneté sur Roanne et Riorges, les deux communes doivent s'accorder pour financer sa réfection.

VéloTaf et Santé : le travail c'est la santé... si l'on s'y rend en vélo !

par le Dr Thomas Polguer, membre actif de l'association (diaporama joint à ce compte-rendu)

Le véloTaf est l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail.

Une étude sur 5 ans et 260 000 personnes par des chercheurs de l'Université de Glasgow, publiée en avril 2017 dans la revue médicale internationale British Medical Journal, démontre que la pratique régulière du vélo diminue de 45 % le risque de cancer ou d'accident cardiovasculaire.

Lien vers l'article (en anglais) : <http://www.bmj.com/content/357/bmj.j1456>

Les aménagements cyclables sont affaire de santé publique !

Site internet

L'association prépare la création d'un site internet :

- informer les usagers sur les itinéraires aménagés cyclables dans l'agglomération (bandes cyclables, chemins piétons-cyclistes) et hors agglomération (voies vertes, véloroutes) ;
- faire connaître l'association et nos actions ;
- recevoir les doléances points noirs ;
- etc.

Accidents

Depuis le début 2017, trois cyclistes ont été tués sur les routes du département. Aucun dans le Roannais mais plusieurs ont été blessés avec hospitalisation.

Les automobilistes sont le plus souvent en faute (inattention pas vu le cycliste, non respect de la distance d'1,5 m pour doubler) mais il a été souligné aussi lors des échanges que les cyclistes doivent en premier veiller à leur propre sécurité en étant visibles : gilets jaunes ou vêtements clairs, éclairage la nuit.

Bilan financier, par le trésorier Pierre Dissard

Recettes : 422,77 € (cotisations, vente du guide "24 circuits VTC dans le département", subvention mairie de Mably, intérêts livret).

Dépenses : 363,30 € (frais de bureau, déplacements, frais de réception, renouvellement carte bancaire).

Bilan : excédentaire de 59,47 €.

A la date de l'AG le solde sur le compte est de 1 510,17 €.

Appel à renforcer l'équipe de l'association

Il est souhaitable que de nouvelles personnes rejoignent la petite équipe active.

Président Bernard Duperron ; vice-président Aimé Mollié ; trésorier Pierre Dissard ; secrétaire Charles-Henri Vigouroux, ce dernier quittant cette fonction tout en restant membre actif, la prochaine réunion devra élire un nouveau secrétaire.

Autres membres actifs : René Bouit, Jean-Claude Vadon, Jacques Mangin, Thomas Polguer, Roland Della Nave. Bernard Scuiereb étant maintenant président des Cyclotouristes Roannais une autre personne le remplacera dans notre association

L'assemblée générale s'est terminée à 21h par le pot de l'amitié.

Les réunions de l'association sont ouvertes à tous les adhérents et sympathisants chaque 2^{ème} jeudi du mois à 18h30, Maison du Port, 74 quai Commandant Lherminier, Roanne.



Rappel : Baromètre des villes cyclables

Enquête de la FUB jusqu'au 30 novembre 2017

Votre ville est-elle faite pour le vélo ?

En quelques minutes, partagez votre expérience d'utilisateur.

Votre réponse est essentielle pour que demain votre ville devienne plus cyclable !

<https://fub.enquete-ville-et-velo>

Les résultats seront rendus publics le 16 mars 2018 lors du 18^{ème} Congrès de la FUB à Lyon.